

Construisons ensemble un projet alimentaire pour le Pays de Limours

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan climat, la Communauté de Communes du Pays de Limours met en place un **Projet Alimentaire Territorial**.

Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ?

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est une démarche concertée qui mobilise tous les acteurs d'un territoire. Il s'agit de mettre en place un certain nombre d'actions coordonnées de façon à améliorer le système alimentaire du territoire.

Des enjeux multiples et inter-dépendants



- Développer l'agriculture locale
- Promouvoir une alimentation durable
- Lutter contre la précarité alimentaire
- Eduquer au territoire
- Sensibiliser à une alimentation saine
- Préserver les écosystèmes et les paysages
- Réduire le gaspillage alimentaire
- Recréer du lien entre producteurs locaux et habitants
- Structurer et consolider des filières
- Valoriser de nouveaux modes de production agro-écologiques, etc.

Et aussi contribuer à la lutte contre les changements climatiques !

Le Pays de Limours dispose d'un patrimoine agricole riche, d'une diversité de productions et de producteurs, d'acteurs engagés dans la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

La démarche de mise en oeuvre du PAT est l'occasion de valoriser les atouts alimentaires et agricoles du territoire.



Projet Alimentaire Territorial : Agir en Pays de Limours !

La CCPL est actuellement en train de réaliser un diagnostic : état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, besoins alimentaires, atouts et contraintes du territoire. Il s'agit de bien **identifier les champs d'actions possibles** avec l'appui des acteurs du territoire, du producteur au consommateur, pour construire un projet ambitieux !

Agriculture, Alimentation et changements climatiques, tous concernés !

Je veux que l'on préserve les terres agricoles !

Je veux que les produits locaux soient plus accessibles !

Je souhaiterais mieux connaître les producteurs du Pays de Limours

Je veux montrer que mon territoire sait produire

Et vous, qu'attendez-vous du Projet Alimentaire du Pays de Limours ?

Je veux lutter contre le gaspillage alimentaire !

Venez échanger, débattre, découvrir la mise en place du Projet Alimentaire Territorial

 **RENDEZ-VOUS samedi 19 mai 2018 à 10h**

Maison de la Communauté de Communes

615, rue Fontaine de Ville 91640 Briis-sous-Forges

INFORMATIONS auprès de :

- **Claire Sille** | c.sille@cc-paysdelimours.fr
Communauté de Communes du Pays de Limours | 01 64 90 78 28
- **Barbara Houalet** | barbara@vivacites-idf.org
Vivacités Île-de-France | 01 46 70 95 78

Cette démarche est impulsée par la Communauté de communes du Pays de Limours avec l'appui de Vivacités Île-de-France et le soutien de la DRIAAF.

